

Marseille démarre  
les soldes en douceur

## la Marseillaise

JEUDI 3 JUILLET 2008 - 0,85 € - N° 19253 - www.lamarseillaise.fr

4

## Marseille

**Commerce.** Peu de monde ce matin devant les devantures. Une première journée décevante pour les commerçants du centre ville.

# Une lente ruée vers les soldes

Les soldes à Marseille, lancés une semaine après la majorité des autres départements de France, déçoivent, pour cette première journée, la plupart des commerçants du centre ville.

Même si c'est toujours avec un certain engouement que les marseillais se précipitent sur les bonnes affaires du moment, les vendeurs s'étonnent du peu de monde présent aujourd'hui et de l'absence de ruées ce matin à l'ouverture des portes. « Nous avons ouvert à 8h, deux heures avant l'heure habituelle, mais seulement deux personnes attendaient » déclare une vendeuse du magasin textile « Somewhere ».

« Dans l'ensemble, il y a beaucoup moins de foule que les autres années, pour preuve, j'ai réussi à entrer dans la boutique et à faire des essayages, ce que je n'arrivais pas à faire les premières journées des années précédentes » remarque, amusée, Geneviève, une consommatrice visiblement expérimentée.

Les grandes enseignes demeurent tout de même optimistes pour les prochaines semaines, en attente d'une hausse de leur chiffre d'affaire, quelque peu en baisse ces derniers mois. « Les soldes restent intéressants pour les grandes enseignes. Les petites boutiques préfèrent miser sur les réductions réservées à leur clientèle un peu avant la période des soldes », précise Véronique, habituée des grands magasins.

Néanmoins, beaucoup ont compris que mieux valait se précipiter le plus tôt possible pour avoir encore du choix dans les produits et les tailles, d'autant plus que les ristournes de ce premier jour sont déjà très avantageuses, suivant les boutiques, allant de -20% jusqu'à -50%.

N'en déplaisent à certains, qui attendent ces soldes d'été avec impatience et qui en oublient les règles de politesse de



Malgré les ristournes déjà alléchantes, cette première journée des soldes n'a pas attiré la foule des grands jours.

vant des vendeuses parfois quelque peu excédées, comme Sophie du magasin de chaussures France Arno. Souriante, elle remarque que les clients sont, durant cette journée, particulièrement « empressés et exigeants ». Même si l'euphorie habituelle du premier jour n'y est pas, il n'en est pas moins difficile de se frayer un chemin parmi les étalages de vêtements, chaussures et autres accessoires. Quant aux files d'attente pour

les cabines d'essayage ou les caisses, le seul conseil reste de prendre son mal en patience.

Cependant, rien n'y fait, ni la période estivale, ni les soldes ne viennent faire oublier aux consommateurs le problème patent du pouvoir d'achat. Les produits restent, même soldés, toujours trop chers. Le prix d'un produit en solde aujourd'hui équivaut au prix d'un produit non soldé il y a quelques mois.

FLORA PONS

## Une date qui fait débat

■ Fixée du 2 juillet au 12 août inclus par le préfet, après consultation des organismes représentatifs des secteurs d'activités concernés, la période des soldes d'été pour le département ne fait pas que des heureux et suscite le mécontentement de l'Association des Commerçants de Marseille Grand Littoral. Comme chaque année, les Bouches-du-Rhône, avec dix autres départements, débutent ses soldes une semaine après le coup d'envoi national.

« Ce n'est pas la date, mais plutôt le fait que tous les départements ne soient pas sur un pied d'égalité qui nous pose problème, c'est pourquoi nous réclamons la fixation d'une période de soldes nationale », précise Fabien Fabiani, Président de l'Association. De plus, la préoccupation des 200 commerçants de ce centre commercial demeure d'autant plus grande que cette

année, « du fait de la baisse du pouvoir d'achat et du mauvais temps des derniers mois », les chiffres de vente, notamment en textile, sont mauvais. Une telle galerie marchande, représentant plus de quatre fois la rue Saint Ferréol, a donc beaucoup à attendre de ces soldes d'été. Seuls les clients peuvent y voir un point positif, le choix des produits et des tailles est encore large.

Toujours selon Fabien Fabiani, l'absence de tapage médiatique pour les Bouches-du-Rhône dont bénéficient les autres départements ne soient pas sur un pied d'égalité cause un réel préjudice. L'Association souhaite ainsi montrer que l'ensemble du département se sent lésé par ce décalage et, espère, à travers ses revendications, aboutir à la fixation d'une date généralisée pour l'année prochaine.

F.P.

## Repères

11

départements ont lancé hier la période des soldes d'été : les six départements de Paca, l'Aude, le Gard, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales et les Charentes-Maritimes. Dans les Bouches-du-Rhône, elles se prolongeront jusqu'au 12 août inclus.

2

fois par an arrive la période des soldes. La durée de celles-ci ne peut excéder chacune six semaines. Les dates sont fixées au niveau national ou dans chaque département par le préfet. Par Internet, la réglementation est la même.

7

jours après réception : délai de rétractation dont dispose le consommateur pour un achat sur Internet. En effet, soldes ou pas, il s'agit d'une vente à distance. La mention « ni repris, ni échangé » ne peut pas s'appliquer aux soldes sur le net.